

## Résumé

### Programmes de contrôle nationaux

Les quinze États membres et les États de l'AELE qui ont signé l'accord EEE<sup>1</sup> (la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), ont procédé au contrôle des résidus de pesticides dans les aliments d'origine végétale. En tout, environ 45 000 échantillons ont été examinés et l'analyse a porté sur 151 pesticides différents en moyenne. Environ 96 % des échantillons analysés étaient des fruits, légumes ou céréales frais (y compris surgelés), les 4 % restants étant des produits transformés.

Des résidus de pesticides à des niveaux égaux ou inférieurs à la LMR (nationale ou communautaire) ont été détectés dans 35 % des échantillons de fruits, de légumes, de céréales ou de produits modifiés. Des résidus dans une proportion supérieure à la LMR ont été trouvés dans 4,3 % des échantillons. 61 % des échantillons ne contenaient pas de résidus de pesticides. Lorsque les seuls produits frais sont pris en considération, le pourcentage de dépassements de la LMR passe de 4,3 % à 4,5 %.

Comparativement aux années précédentes (hormis l'année 1999 où le taux était monté à 64 %), le pourcentage d'échantillons de fruits, de légumes ou de céréales ne contenant pas de résidus détectables, est resté stationnaire (60 à 61 %.) Le pourcentage d'échantillons dépassant les LMR nationales ou communautaires a augmenté entre les années 1996 et 2000, passant respectivement de 3% à 4,5%. Entre ces mêmes années, le pourcentage d'échantillons avec un taux de résidus égal ou inférieur à la LMR (nationale ou communautaire), a légèrement baissé, passant de 37 % à 35 % (en 1999 ce chiffre était inférieur, à 32 %)<sup>2</sup>.

La tendance à la baisse du pourcentage d'échantillons de fruits, légumes ou céréales frais contenant de multiples résidus, qui a caractérisé les années 1996 à 1998, ne s'est pas confirmée en 1999 et 2000, ce pourcentage ayant augmenté sur ces deux années, passant respectivement de 14% à 15 %. En particulier, le pourcentage d'échantillons contenant quatre types de résidus ou plus était plus élevé que les années précédentes (2,8 % en 2000 contre 2,0 à 2,3 % entre 1997 et 1999).

Il est toutefois important d'être prudent lorsque l'on compare les années 1996 à 2000, et ne pas perdre de vue que la collecte des données ne s'est pas faite exactement dans les mêmes conditions. Un certain nombre de facteurs ne sont pas restés uniformes, par exemple le nombre de pays participants, qui est passé de 16 à 18, la conception des programmes nationaux et les priorités qui leur sont données (l'échantillonnage peut avoir été plus ou moins orienté en fonction de problèmes spécifiques), le nombre total d'échantillons, la législation (un plus grand nombre de LMR communautaires harmonisées ont été fixées au cours des années, les LMR nationales ont pu changer), et les capacités d'analyse des laboratoires ont été renforcées.

Par exemple, l'augmentation du nombre d'échantillons dépassant la LMR est susceptible d'être partiellement liée à des facteurs tels que l'abaissement des LMR, l'application de méthodes d'analyse plus sensibles, l'élargissement du spectre des analytes recherchés, ou l'amélioration du flux d'informations au sein de l'Union européenne grâce au système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF – Rapide Alert System for Food and Feed.) Ce dernier est un élément important dans la transmission de

---

<sup>1</sup> Accord sur l'Espace économique européen.

<sup>2</sup> Tous les pourcentages exprimés dans ce paragraphe se basent sur les seuls fruits, légumes ou céréales frais, puisqu'aucun produit transformé n'a été analysé entre 1966 et 1999.

l'information de pays à pays, et permet une identification rapide des problèmes potentiels dans les États membres et dans les pays tiers. Il facilite de la sorte les ajustements de programmes et de priorités d'échantillonnage dans les États membres, pour une approche plus ciblée de problèmes spécifiques.

Les pesticides les plus fréquemment détectés étaient majoritairement les mêmes que lors des analyses précédentes. Toutefois, et ce principalement à cause d'une nouvelle procédure de notification des dix pesticides les plus fréquemment trouvés, comparativement aux années 1996 à 1999, les résidus détectés en 2000 par des méthodes à résidu unique (à savoir le chlorméquat, le bromure inorganique, l'orthophénylphénol) sont plus présents dans la liste des dix premiers que les années précédentes.

### **Programme de contrôle coordonné par l'Union européenne**

Dans le cadre d'un programme coordonné spécial, vingt types de pesticides différents ont été recherchés dans quatre produits (le riz, les concombres, le chou pommé et les pois.) Environ 3700 échantillons ont été analysés. Toutefois, les vingt pesticides n'ont pas été recherchés sur chacun des échantillons. 17 % des échantillons contenaient l'un des vingt pesticides à un niveau inférieur ou égal à la LMR (nationale ou communautaire) et 2,70 % des échantillons la dépassaient.

Dans le cadre de ce programme, des résidus de l'un des vingt pesticides à un niveau inférieur ou égal à la LMR ont été le plus fréquemment détectés dans le chou pommé (24 %), puis dans les pois (20 %), les concombres (16 %) et le riz (8,7 %.) Les résidus dépassant la LMR ont été trouvés le plus souvent dans le chou pommé (4,9 %), puis dans les pois (3,0 %), dans le riz (1,7 %) et dans les concombres (1,4 %.)

Parmi les vingt pesticides, les résidus du groupe maneb sont ceux que l'on retrouve le plus souvent (16 %), suivis par le vinclozoline (3,7 %), le groupe benomyl (2,0 %), le pirimiphos-méthyl et l'iprodione (1,3 % pour chacun de ces deux derniers pesticides.)<sup>3</sup>

Les résidus du groupe maneb étaient ceux qui dépassaient les LMR le plus souvent (2,5 %), suivis par le groupe benomyle (0,37 %), le thiabendazole (0,29 %) et le vinclozoline (0,27 %.) La teneur la plus élevée d'un résidu dans un échantillon composite a été 9,4 mg du groupe maneb/kg de riz. Les combinaisons pesticide-produit les plus importantes pour lesquelles des résidus détectables ont été trouvés à un niveau inférieur, égal ou supérieur à la LMR, étaient groupe maneb/chou pommé<sup>4</sup>, groupe maneb/concombres, vinclozoline/pois, groupe maneb/pois et pirimiphos-méthyl/riz. Pour les dépassements de LMR, les combinaisons pesticide-produit les plus importantes étaient groupe maneb/chou pommé, groupe maneb/pois et groupe maneb/riz.

Les évaluations de l'exposition chronique montrent que les valeurs de la DJA<sup>5</sup> n'étaient pas dépassées pour ces combinaisons pesticide/produit. Pour la combinaison méthamidophos/concombres, plusieurs calculs ont été effectués pour une exposition aiguë, au moyen de la teneur en résidus la plus élevée découverte dans un échantillon composite et de différents facteurs d'homogénéité, ainsi que de la teneur en résidus la plus élevée découverte dans une unité isolée, sans facteur d'homogénéité. Dans tous les cas, la dose aiguë de

---

<sup>3</sup> Les pourcentages exprimés dans ce paragraphe correspondent à la somme des pourcentages des échantillons où l'on retrouve des résidus à un niveau inférieur, égal ou supérieur à la LMR

<sup>4</sup> cela a fait l'objet de commentaires au chapitre 5.2, p.15

<sup>5</sup> Dose journalière admissible

référence était dépassée pour les enfants en bas âge mais pas pour les adultes. Les calculs montrent que, pour le méthamidophos présent sur les concombres, il y avait matière à s'inquiéter. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'il n'existe pas aujourd'hui de dose aiguë de référence établie scientifiquement pour le méthamidophos, et que par conséquent ce sont les conditions les plus défavorables basées sur la DJA qui ont été utilisées pour les calculs.

### **Assurance de la qualité et prélèvement d'échantillons**

Les échantillons destinés aux programmes nationaux et au programme communautaire coordonné ont été prélevés auprès de différentes sources telles que les détaillants, les grossistes, les marchés, les points d'entrée et les industries de transformation. Des plans nationaux de prélèvement d'échantillons existent dans la plupart des pays et prennent par exemple en considération les données de consommation, les chiffres de production, le rapport importations/exportations et les risques (résultats des années précédentes par exemple.)

L'agrément des laboratoires est complètement terminé dans quelques pays seulement et est terminé pour une partie des laboratoires seulement dans d'autres pays. Bien que des progrès aient eu lieu en 2000 par rapport à l'année 1999 dans l'agrément des laboratoires, seuls 11 des 18 pays (environ 60 %) ont délivré un agrément à la totalité de leurs laboratoires. Les 7 pays restants (environ 40 %) ont, ou bien délivré un agrément à certains seulement de leurs laboratoires, ou bien en sont toujours à la phase de préparation en vue de l'agrément.

Concernant les échantillons servant aux contrôles (programmes nationaux et communautaire) pris dans l'Union européenne et dans les États de l'EEE, environ deux tiers d'entre eux ont été analysés par des laboratoires agréés pour les combinaisons pesticide-produit les plus importantes, alors qu'environ un tiers ont été analysés par des laboratoires qui n'étaient agréés que pour certaines combinaisons pesticide-produit ou pas agréés du tout.

Toutefois, il faut aussi signaler que des progrès considérables ont été accomplis, dans l'Union européenne et dans les États de l'EEE, au regard de la mise en œuvre des procédures communautaires de contrôle de la qualité de l'Union européenne. Dans la majorité des pays participants, au moins 60 % de ces procédures ont été complètement appliquées, les 40 % restantes étant partiellement appliquées.

15 pays ont déclaré avoir pris part à des tests d'aptitude en 2000. Aucune information n'est disponible pour les 3 pays restants. Dans la mesure où, en 2000, aucun test communautaire n'a été organisé, la plupart des pays ont participé à des programmes tels que FAPAS<sup>6</sup> ou à des tests d'aptitude organisés à l'échelon national.

---

<sup>6</sup> Food analysis performance assessment scheme, programme de tests d'aptitude organisé par le Royaume-Uni